

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de Marcey-les-Grèves

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages :
13Date de convocation
03/11/2021Date d'affichage
03/11/2021Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture le :

et publication du :

L'an deux mille vingt ET un, le neuf novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROUSSEL Elise.

Etaient présents :

M. BAILLARD Christian, Mme CHIVET Emmanuelle, Mme GIROT Magali, M. HAILLOT Gérard, Mme HELARY Fabienne, M. LENOBLE Joël, Mme LESOUF Magali, M. MORIN Joël, M. PELLE David, Mme POIRIER Isabelle, M. RIVEY Laurent, Mme ROUSSEL Elise

Procuration(s) :

Mme DESVOYS Emilie donne pouvoir à M. PELLE David

Etai(ent) absent(s) :**Etai(ent) excusé(s) :**

Mme DESVOYS Emilie, M. GAILLARD Christian, Mme LAGOUTTE Sandra

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme POIRIER Isabelle

Objet : Tarification de la salle aux associations

Au vu des réservations ayant eu lieu au cours des 5 dernières années et des pratiques de facturation, la municipalité propose au conseil municipal qui l'accepte :

- la gratuité aux associations extérieures assurant des services de secours (gendarmerie, pompiers...). Les charges restent dues.
- l'application du tarif communal aux associations extérieures à caractère social (aide à la personne) ainsi qu'à celles proposant des activités régulières à la salle.
- l'application du tarif hors commune pour toutes les autres associations.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme
Le Maire :
Elise ROUSSEL



REÇU LE

18 NOV. 2021

SOUS-PRÉFECTURE D'AVRANCHES